

PERMANENT SESSIONAL INSTRUCTOR POSITION AVAILABLE IN THE SCHOOL OF HUMAN KINETICS

The School of Human Kinetics invites applications for a Permanent Sessional Instructor position commencing August 1, 2010.

The successful candidate will be expected to primarily teach outdoor activity and theory courses, and will also be able to certify students in some outdoor activities. The candidate will also be able to teach other activity and theory courses within the School of Human Kinetics. Candidates should have a Master's degree in a related discipline or appropriate professional qualifications. The successful candidate must be able to work fluently, oral and written, in both official languages, English and French, in particular, the candidate must be able to teach in both languages.

The normal maximum teaching workload is twenty-four (24) credits of which a maximum of nine (9) may be assigned in the Spring Session. There are no obligations or expectations with respect to research or service but nothing precludes a Permanent Sessional Lecturer from participating in either activity voluntarily and it would be considered an asset.

Applications will be reviewed commencing June 11, 2010 and will be accepted until a nominee is found.

A Member appointed to a Permanent Sessional Lecturer position without establishment in at least twelve (12) credits at Laurentian University shall have a probationary status of three (3) years.

Laurentian University is strongly committed to employment equity and diversity within its community. Laurentian University especially welcomes and encourages applications from members of visible minorities, women, Aboriginal persons, members of sexual minorities and persons with disabilities. All qualified candidates are encouraged to apply, however Canadian and permanent residents will be considered first for this position.

LU faculty members are part of LUFA (the Laurentian University Faculty Association). Information and the Collective Agreement can be found at <www.lufapul.ca>. More information on the University can be found at <www.laurentian.ca>.

Applicants should provide a letter of intent, a summary of research interests (including research program), a complete curriculum vitae, and at least three letters of references to:

Robert Kerr, Vice-President, Academic and Provost
Laurentian University
935 Ramsey Lake Road
Sudbury, ON P3E 2C6
CANADA
or by e-mail vpap@laurentian.ca

POSTE DE CHARGÉ DE COURS PERMANENT À L'ÉCOLE DES SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

L'École des sciences de l'activité physique de l'Université Laurentienne sollicite des candidatures à un poste de chargé de cours permanent avec entrée en fonction le 1^{er} août 2010.

Le ou la titulaire du poste devra enseigner essentiellement des cours de plein air aussi bien théorique que pratique et devra délivrer des certifications aux membres du corps étudiant dans certaines de ces activités. La personne choisie sera aussi en mesure d'enseigner d'autres cours d'activité ou de théorie à l'École des sciences de l'activité physique. L'obtention d'une maîtrise sera nécessaire sans quoi il faudra avoir les qualifications professionnelles appropriées. Enfin, le bilinguisme écrit et oral dans les deux langues officielles (français et anglais) sera une nécessité afin d'enseigner des cours dans les deux langues.

La charge normale de travail en enseignement est de vingt-quatre (24) crédits, dont un maximum de neuf (9) peuvent être confiés au trimestre du printemps. Bien qu'il n'y ait aucune attente ou obligation touchant la recherche ou le service à la collectivité, les chargés de cours permanents sont libres d'y participer volontairement et une telle participation sera considérée comme un atout.

Les candidatures seront examinées à compter du 11 juin 2010 mais seront acceptées jusqu'à ce que le poste soit comblé.

Une personne nommée à un poste de chargé de cours permanent sans statut prioritaire pour au moins douze (12) crédits à l'Université Laurentienne obtient une nomination à l'essai de trois (3) ans.

L'Université Laurentienne s'engage à respecter l'équité et la diversité dans son milieu de travail. L'Université Laurentienne encourage les candidatures de toute personne qualifiée incluant les membres des minorités visibles, femmes, autochtones, membres des minorités sexuelles, et personnes handicapées. Toutes les personnes qualifiées peuvent soumettre leur candidature. Toutefois la priorité sera accordée aux Canadien(ne)s et aux résident(e)s permanent(e)s.

Les membres du corps professoral de l'UL font partie de l'APUL (Association des professeurs de l'Université Laurentienne). Des renseignements et la convention collective sont affichés à www.lufapul.ca et les informations sur l'Université Laurentienne figurent à www.laurentienne.ca.

Le dossier de candidature doit inclure une lettre d'accompagnement, le résumé des intérêts de recherche (comprenant le programme de recherche), un curriculum vitae et au moins trois lettres de référence, et devra être envoyé à :

M. Robert Kerr, Bureau du vice-recteur aux études et provost

Université Laurentienne

935, chemin du Lac Ramsey

Sudbury, Ontario

P3E 2C6 CANADA

ou à vpap@laurentienne.ca